

Avertissements Agricoles

Bourgogne et Franche-Comté

Bulletin n° 7/97 - 28 mars 1997

Service Régional de la Protection des Végétaux
Z.I. de Thise - BP 989
25022 - BESANCON Cedex
Tél : 81.80.10.71 - Fax : 81.88.27.77

Grandes Cultures

Imprimerie du SRPV Bourgogne - Le Directeur-Gérant : G. RIFFIOD - CPPAP n° 1700 AD - © SRPV 1986 - ISSN : 0758-2374

Service Régional de la Protection des Végétaux
Z.I. Nord - BP 177
21205 - BEAUNE Cedex
Tél : 80.26.35.45 - Fax : 80.22.63.85

TARIF COURRIER 320 F - FAX 370 F. - Page 1

COLZA

Stade : D2 (boutons accolés) - E (boutons écartés), voire pemières fleurs.

Après une croissance végétative très rapide durant la première quinzaine de mars, retour à un rythme plus conforme à la saison...

Insecte

La présence de méligèthes sur boutons est faible dans la plupart des situations mais des interventions spécifiques ont parfois été nécessaires.

Le vol du charançon des siliques n'a pas encore débuté. Des premières captures isolées avaient été signalées début mars (Pesmes, Valay - 70)

Préconisation : Continuer la surveillance des méligèthes pour les secteurs tardifs (Châtillonnais...). Compte-tenu des stades actuels le seuil d'intervention est de 2 à 3 insectes par pied. Le début floraison marque la fin de la sensibilité de la culture à cet insecte.

Maladies

Stratégie

Depuis plusieurs années, les S.R.P.V. de Bourgogne, Franche-Comté et Lorraine conduisent des essais stratégie sclérotinia-alternaria : 10 essais de 1991 à 1996. La synthèse permet de dégager les éléments suivants :

La double intervention (chute des 1ers pétales puis 15 à 20 jours plus tard) n'apporte généralement rien en terme d'efficacité sur sclérotinia par rapport à un traitement chute des pétales bien positionné.

La carbendazime seule (nombreux produits commerciaux) est suffisante pour contrôler le sclérotinia mais elle est totalement inefficace sur alternaria.

Un parfait contrôle des attaques épisodiques d'alternaria supposerait le positionnement d'un produit polyvalent au plus près de l'arrivée des symptômes sur siliques, soit une intervention spécifique tardive difficile à mettre en oeuvre compte tenu de la hauteur des plantes. Or sur 1 site fortement touché (Lux 1994), le positionnement début floraison a eu un arrière effet intéressant sur les dégâts d'alternaria : (effet rendement de + 7 qx/ha, équivalent à celui d'un programme carbendazime sur sclérotinia puis produit polyvalent début juin).

En terme de résultats économiques, la synthèse de 7 essais comportant sur le même site les modalités Bavistine (carbendazime) chute des pétales, Eria (carbendazime + difénoconazole) chute des pétales et Bavistine puis Eria 15 à 20 jours plus tard, donne les résultats suivants : (cf tableau ci-dessous).

Le gain net produit par une double intervention est inférieur à celui d'Eria en traitement unique dans 6 cas sur 7, y compris des cas de forte pression alternaria ou de floraison relativement longue.

Le gain économique obtenu avec Eria est régulièrement supérieur à celui obtenu avec la carbendazime (5 cas sur 7 particulièrement dans le cas de pression moyenne du sclérotinia ou d'attaque ultérieure d'alternaria ; en pression élevée de sclérotinia (parcelle à risque, année favorable) les gains économiques sont sensiblement équivalents ou en faveur de la carbendazime.

		Bavistine 1 l.	Eria 2 l.	Bavistine 1 l. puis Eria 2 l.
Gain de rendement brut en q/ha par rapport au témoin	Mini	-1,8	+ 0,9	+ 0,4
	Maxi	+ 7,5	+ 7,4	+ 8,2
	Moyenne 7 essais	**+ 1,7**	**+ 3,7**	**+ 4,0**
Gain net en francs (*)	Mini	- 333	- 153	- 326
	Maxi	795	633	618
	Moyenne 7 essais	**90**	**182**	**114**

(*) Hypothèse : colza alimentaire 121 F/ql - coût du passage 60 F.

COLZA

Stratégie fongicide floraison.

ORGE D'HIVER

Premier fongicide à réaliser pour les parcelles précoces.

BLE

Traitement piétin-verse pour les parcelles à risque.

POIS

Surveiller les sitones dès le retour du soleil.





Ce qu'il faut retenir...

Le stade chute des pétales reste bien la date pivot des interventions fongicides sur colza, la double intervention type "encadrement floraison" ne présentant pas d'intérêt technique ou économique, ou de niveau de sécurité supplémentaire.
L'application unique d'un produit polyvalent (carbendazime + triazole ou carbendazime + imide cyclique) semble assurer la meilleure régularité en terme de résultats économiques.

Suivi résistance du sclérotinia à la carbendazime : aucune évolution détectée au niveau national en 1996, soit un seul site suspecté depuis le début du suivi (Lux 21, 1994).

ORGE D'HIVER

Stade : Epi 1 cm à 1 noeud.

Maladies foliaires

L'**helminthosporiose** est bien active sur les feuilles les plus basses et progresse sur les nouvelles feuilles (F2 et F3 visibles).
La **rhynchosporiose** reste discrète, présente le plus souvent sous forme de foyer et sur feuilles basses (Châtillonnais, Haute-Saône).
La **rouille naine** et l'**oïdium** s'observent plus irrégulièrement.

Préconisation : Pour les parcelles les plus précoces et sur variété sensible (Plaisant) (1er noeud), intervenir avec un produit efficace sur helminthosporiose (cyprodinil + triazole ou triazole + morpholine). Pour les autres parcelles attendre le stade 1er noeud.

BLE

Stade : Redressement à 1er noeud.

Maladies du pied

Les symptômes de piétin-verse sont en légère augmentation, avec toujours une très forte hétérogénéïté entre les parcelles (de 0 % à 70 %).

Préconisation : Le risque climatique augmente légèrement (cf carte) mais reste inférieur à la campagne 94-95. En situation à risque (cf grille d'évaluation du risque piétin-verse de l'A.A. n° 2 du 20 février 1997) ou pour les parcelles présentant 15-20 % des pieds touchés, intervenir avec un anti-piétin spécifique (prochloraze ou cyprodinil) avant le stade 1er noeud.

Pourcentage de Pieds touchés par le piétin

21	Beaune	8 %
	Franxault	4 %
	Binges	24 %
71	Gigny	74 %
	Pierre de Bresse	4 %
58	Bazolles	6 %
	Rouy	4 %
89	Cerisiers	0 %
	Sergines	35 %
	Flacy	32 %
	Auxerre	4 %
39	St Aubin 1	36 %
	St Aubin 2	6 %
70	Chaumercenne	6 %
	Dampierre S/Salon	14 %
	Lavoncourt	6 %

Maladies du feuillage

La septoriose est toujours bien implantée sur les feuilles de la base avec apparition de quelques nouvelles taches sur F3. Le modèle PRESEPT indique un risque actuel faible.
L'oïdium est présent sur variétés sensibles (Sidéral) mais très peu de jeunes pustules sont observées.

Préconisation : Aucune intervention spécifique n'est à envisager avant le stade 2ème noeud.

ORGE DE PRINTEMPS

Stade : 1 à 3 feuilles.
Absence de pucerons et de maladies.

POIS

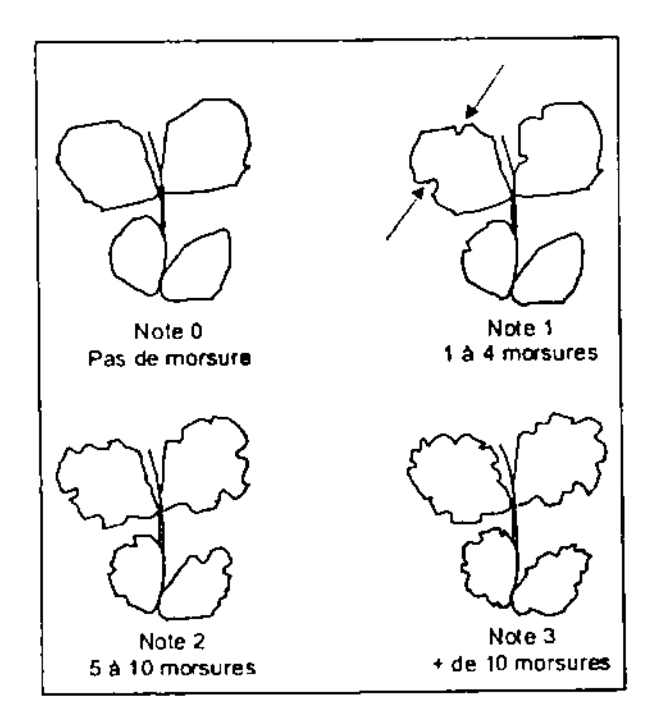
Stade : Levée à 2 feuilles. Généralement stade crosse.

Thrips

Les conditions climatiques actuelles ne sont pas favorables à l'activité de ces insectes. Aucun thrips n'a été observé sur les parcelles suivies.

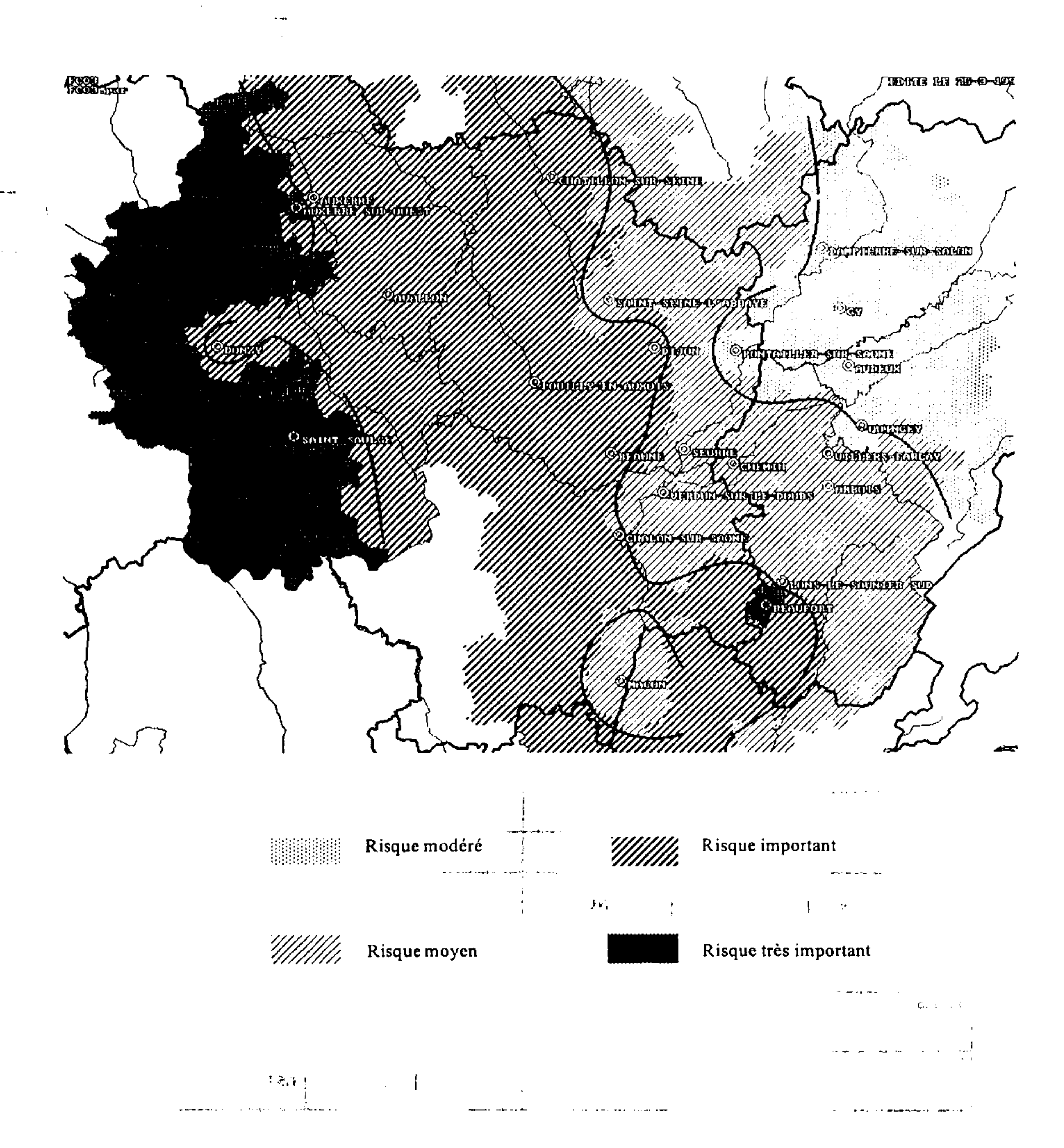
Sitones

Les sitones adultes ne provoquent que des dégâts limités (morsures nutritionnelles). Ce sont les larves de ces charançons qui, en consommant les nodosités bactériennes fixatrices d'azote puis les racines, sont responsables de l'essentiel de la nuisibilité.
L'observation du nombre de morsures sur les deux premières feuilles (ou stipules pour les afila) permet d'estimer l'importance des populations d'adultes et ainsi de juger la gravité du risque : un traitement se justifie lorsque la note moyenne sur 20 plantes prises au hasard est supérieure à 2 (cf échelle de Cantot).



Préconisation : Les premières morsures de sitones ont été observées (note moyenne variant de 0 à 1). Surveillez vos parcelles en cas de retour à des conditions climatiques plus clémentes. Aucun traitement n'est justifié actuellement.Les maladies du colza.

Carte du risque climatique pour un semis précoce
(levée du 15 octobre 96)



755

FONGICIDES COLZA

- LES PRODUITS QUE VOUS POUVEZ UTILISER

Spécialités	Matières actives	Classement toxicologique	Cylindro-sporiose	Taches blanches	Sclerotiniose	Alternariose	Phoma
Calidan **Pacha**	iprodione + carbendazime	Xn, R40 Xn, R40	3l B 3 l	3 l B à TB	3 l B à TB 3 l	3 l B 3 l	
Bavistine FL **Brior** **nombreuses spécial.**	à base de carbendazime***	Xn, R22 Xn, R40	1 l B 1 l B		 500 g B à TB		
Eria **Quatel** **Trial**	difénoconazole + carbendazime	Xn, R40 Xn, R40 Xn, R40		2 l TB	2l B à TB	2 l B 2 l 2 l	2 l** 2 l** 2 l**
Horizon EW	tébuconazole	Xn, R21, R22, R36	1 l B à TB	1 l B à TB	1 l M	1 l B à TB	
ImpactR **Yellow** **Impact**	flutriafol flutriafol + carbendazime flutriafol	Xn, R22, R36, R38 Xn, R22 Xn, R362	1.25 l 1 l B	1.25 l 1 l TB 1 l	1.25 l 1 l M à B		1.25l** 1 l**
Konker	vinchlozoline + carbendazime	Xn, R22, R43			1.5 l B à TB		
Libero	tébuconazole + carbendazime	Xn, R22	1.5 l B		1.5 l B à TB		
Peltar **Peltar flo**	manèbe + thiophanatemét.	en révision			3 kg 5 l M à B		
Punch cx et cs	flusilazole + carbendazime	Xn	0.8 l B	0.8 l B à TB	0.8 l M	0.8 l M	
Alert	carbendazime + flusilazole	Xn		1 l B à TB	1 l M à B	1 l *	
Alto	cyproconazole	Xn, R22, R482 Interdit 60 j avant récolte.	0.8 l *	0.8 l *			
Spot light	cyproconazole+ thiophanate-met.	Xn, R22, R36, R40 R482	0.75 kg *	0.75 kg *	0.75 kg *		
Ronilan **Ronilan flo**	vinchlozoline	NC Xi, R43			1.5 kg M 1.5 l B		
Rovral **Kidan**	iprodione	NC NC			 3 l M à B	1 kg B 2 l	
Sumisclex **Sumisclex liquide** **Kimono,** **Kimono PM**	procymidone	NC NC NC NC			1.5 kg M à B 1 l M à B 1 l 1.5 kg	 1.5 l B 1.5 l	
Polka **Sargass**	carbendazime + fenbuconazole	Xn, R38, R40 Xn, R38, R40			2 l B		
Troïka	carbendazime + prochloraze + fenbuconazole	Xn	1.5 l *	1.5 l *	1.5 l M à B		
Pyros **Pyros PF**	prochloraze prochloraze + carbendazime	Xn Xn, R22, R36, R38	1.33 l		 1.5 l		

Xi: irritant, Xn : nocif; NC: non classé

R21: nocif par contact avec la peau, R22: nocif en cas d'ingestion; R36: irritant pour les yeux, R38: irritant pour la peau, R40: possibilités d'effets irreversibles, R43: peut entrainer une sensibilisation par contact avec la peau, R482: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion.

M: moyen, B: bon, TB: très bon * : pas de référence **: à réserver aux régions Ouest et Centre

***: des souches résistantes à la carbendazime ont pu être décelées en Bourgogne en 1994. Dans ce cas, préférez les associations de matières actives.

Les doses correspondent aux produits formulés excepté pour la carbendazime.

Liste arrêtée au 1/1/97